



Coopération transfrontalière : Agir avec confiance et détermination.

Déclaration du Président au nom de l'Exécutif

L'élection du nouveau Conseil d'Etat de la République et canton de Genève doit permettre une relance de la coopération transfrontalière. Pierre MAUDET, nouveau Président du Conseil d'Etat a tenu des propos encourageants lors du discours de Saint-Pierre, appelant à impulser une nouvelle dynamique franco-suisse sur des réalisations concrètes, notamment dans le domaine de la mobilité. Les élus du Genevois français, réunis en assemblée du Pôle métropolitain le 22 juin, attendent des avancées concrètes du nouveau gouvernement genevois. Dans cette perspective, ils ont souhaité souligner les grands enjeux et les chantiers prioritaires qu'il faudra traiter dans les prochains mois.

L'élection du nouveau gouvernement de la République et canton de Genève constitue une véritable opportunité de se fixer une nouvelle méthode de travail pour accompagner les enjeux du Grand Genève. Le Pôle métropolitain représente aujourd'hui un territoire de plus de 410 000 habitants, pleinement intégré à la dynamique métropolitaine du Grand Genève. Les attentes sont fortes pour construire une relation équilibrée entre le canton de Genève et la France voisine : le nouveau gouvernement genevois doit construire avec ses partenaires français les services que les citoyens d'une agglomération d'un million d'habitants attendent. Au cœur des priorités, la mobilité et le vivre-ensemble !

Gagner la bataille de la mobilité

La mobilité constitue aujourd'hui le point noir du Grand Genève. Plusieurs réalisations vont voir le jour dans les prochains 36 mois, dont le Léman Express, qui va transformer le paysage de la mobilité dans le Grand Genève. Les autorités du territoire doivent se saisir de l'arrivée du Léman Express pour démultiplier l'offre de mobilité autour du développement des transports publics et des transports alternatifs. Les prochains mois doivent être mis à profit pour :

- réussir la mise en service du Léman express ;
- développer réellement l'offre de tramway en direction d'Annemasse, Saint-Genis-Pouilly, Saint-Julien-en-Genevois, bus et transports lacustres en portant ensemble les projets avec une conduite de projet transfrontalière plus intégrée ;
- muscler l'offre de services à la mobilité : pistes cyclables, P+R, covoiturage, autopartage... et faire du Grand Genève un laboratoire de l'innovation et des usages en matière de mobilité (centrales de mobilité, électromobilité...);
- planifier les grandes infrastructures de demain et engager un lobbying concerté auprès des cofinanceurs institutionnels.

Contact presse

Sébastien JERDELET

Tél. : +33 (0)630 91 48 16

communication@genevoisfrancais.org

genevoisfrancais.org



Les travaux de planification engagés par le GLCT Grand Genève commencent à porter leurs fruits dans le domaine de la mobilité (tramway et BHNS d'Annemasse, voie verte du Grand Genève, aménagements aux petites douanes...) : le canton de Genève doit reprendre le leadership dans la construction de solutions de mobilité pour son agglomération transfrontalière. Les enjeux de santé publique (qualité de l'air), économiques (des déplacements domicile-travail mieux maîtrisés), et de vivre-ensemble (la saturation des petites douanes, la préservation de notre environnement) impliquent de dépasser collectivement nos frontières physiques, administratives et culturelles pour coller aux réalités de notre agglomération transfrontalière et montrer aux citoyens du Grand Genève qu'il est possible d'améliorer leurs conditions de mobilité. Ces défis impliquent d'imaginer de nouveaux mécanismes de financements genevois et français pour les grandes infrastructures transfrontalières.

L'Aéroport International de Genève reste également un atout formidable, qu'il s'agit d'accompagner durablement, mais en accord avec son territoire : le Genevois français est directement concerné par les nuisances induites par le développement du trafic aérien. Le rayonnement va bien au-delà du canton de Genève : il est urgent de s'atteler à bâtir un nouveau projet pour son développement autour d'une approche commune, transfrontalière, des questions de desserte, de qualité de l'air, de bruit, d'environnement mais aussi de développement économique. Les élus français entendent être pleinement partie prenante des arbitrages stratégiques et des plans d'action qui ont trait à la zone aéroportuaire.

Revenir à un dialogue apaisé et renforcer notre communauté citoyenne transfrontalière

Le Grand Genève se construit par sa population riche de sa diversité et de son ouverture aux autres. C'est pourquoi il faut veiller à écarter les sujets de discorde inutiles qui créent plus de barrières qu'ils ne résolvent les vrais sujets de préoccupation de nos concitoyens.

Ainsi, il est indispensable de réaffirmer le principe de libre circulation des personnes : il s'agit de mettre un terme aux discours et aux usages qui discriminent les actifs travaillant dans le canton de Genève. Un actif sur trois habite au-delà des frontières du canton : les frontaliers participent activement au succès économique du canton. La lutte contre le chômage et la précarisation constitue des conditions essentielles du lien social et du vivre-ensemble. Les barrières à l'embauche de travailleurs frontaliers ne font pas sens dans ce cadre. Le Pôle métropolitain sera vigilant sur la mise en œuvre d'une préférence indigène, contraire aux accords bilatéraux, et génératrice de tensions inutiles entre populations.

Puisqu'une relation de confiance se construit à travers le respect des obligations respectives, par une juste contribution au financement des charges publiques et par un accès équitable aux services, il convient de traiter avec confiance et volonté ces questions dans un cadre apaisé et dans la recherche de solutions conjointes (par exemple : l'incitation à la déclaration de résidence principale des pendulaires frontaliers).

Une approche concrète, pragmatique, en lien direct avec la réalité vécue par nos concitoyens

Les défis ne manquent pas, ils sont nombreux : on peut citer l'aménagement du territoire et l'habitat avec une production équilibrée de logements de part et d'autre de la frontière, la transition écologique du territoire avec la préservation de notre biodiversité, la mobilisation des énergies renouvelables, la formation avec la promotion des métiers de demain face à la révolution numérique et à la digitalisation de l'économie, les enjeux de l'innovation et de la recherche, le programme de développement du CERN, etc.

Contact presse

Sébastien JERDELET

Tél. : +33 (0)630 91 48 16

communication@genevoisfrancais.org

genevoisfrancais.org

GENEVOIS FRANÇAIS

Pôle
métropolitain



Nous avons le devoir d'innover et d'entreprendre ! Il s'agit de travailler au plus près du terrain projet par projet, à la rencontre des habitants et des usagers pour porter des constats, engager des solutions partagées (y compris financières), conduire des chantiers ensemble. Le GLCT Grand Genève doit jouer un rôle plus actif et plus visible en termes d'arbitrages, de conduite de projet, de recherche de solutions. C'est à partir des réalisations transfrontalières nombreuses aujourd'hui (Léman Express, Voie Verte d'agglomération, premières extensions de tramway) que les habitants peuvent réinvestir la géographie du Grand Genève.

Le Pôle métropolitain porte une grande ambition pour le Grand Genève, il attend du nouveau gouvernement genevois qu'il le rejoigne sur une vision partagée et renforcée de notre agglomération transfrontalière. Il se veut un partenaire ouvert, bienveillant mais vigilant.

A l'ordre du jour de cette Assemblée, les élus du Pôle métropolitain ont également approuvé trois délibérations importantes :

1) l'adoption d'un avenant à la convention de coopération métropolitaine du Genevois français, convention cadre adoptée en 2015 qui permet un soutien financier de la Région Auvergne Rhône-Alpes sur une liste resserrée de projets d'investissements d'envergure métropolitaine. L'enveloppe initiale de 5 millions € de crédits régionaux est portée à 13 millions €. Avec un taux d'intervention moyen de 30%, cette enveloppe permet d'accompagner un programme d'investissements de l'ordre de plus de 48 millions €. Les projets soutenus s'inscrivent dans 4 domaines prioritaires :

- le développement de l'offre de transports en commun et des projets innovants en matière de mobilité ;
- l'aménagement durable en favorisant l'accès à un logement abordable, la maîtrise du foncier et la transition énergétique ;
- l'accès à l'emploi à travers le développement économique, l'innovation et la relation à la Genève internationale ;
- le développement de l'offre en enseignement supérieur et en formation.

2) l'adoption d'un document stratégique et opérationnel : le Schéma d'Accueil des Entreprises (SAE). Le SAE doit permettre de favoriser et d'organiser l'accueil des activités économiques dans le cadre d'un urbanisme de qualité, durable. Ce document défend le principe d'une armature économique équilibrée à l'échelle du Pôle métropolitain du Genevois français. Il doit permettre à toutes les entreprises de trouver leur place dans le territoire, quel que soit leur secteur d'activité ou bien leur taille.

3) le lancement du processus de prise de compétence du Pôle métropolitain dans le domaine des nouvelles mobilités avec la prise en charge de l'organisation, de l'exploitation, et la promotion de services d'autopartage et de covoiturage ainsi que de la réalisation d'actions à destination des employeurs pour encourager la promotion des moyens de transports alternatifs à la voiture individuelle.

Contact presse

Sébastien JERDELET

Tél. : +33 (0)630 91 48 16

communication@genevoisfrancais.org

genevoisfrancais.org